

« À Eurêka, on dépasse la survie : on revit »

En novembre 2024, la fondation Carrefour-Rue célébrait les dix ans d'Eurêka, premier hameau de studios mobiles installé au 154 route de Malagnou. Ce projet, qui a essaimé à Plan-les-Ouates, transforme des containers en habitations indépendantes, à l'intention des personnes mal ou non logées.



Perdre pied... et se relever

Qu'est-ce qui, au quotidien, contribue à votre bien-être ? Avoir des relations épanouies, une santé florissante, des activités et peut-être un métier plaisants, un logement douillet... Maintenant, imaginez que vous soyez rattrapé par un ou plusieurs ennuis : une rupture amoureuse ou familiale, la perte de votre emploi, un accident, une maladie, ou encore le décès d'une personne proche... Tout déraile, vous n'avez plus de quoi payer un loyer, et vous vous retrouvez à la rue...

Cette situation cauchemardesque, les habitants et habitantes des studios mobiles du 154 route de Malagnou l'ont tous et toutes vécue. En intégrant le hameau d'Eurêka, ils et elles peuvent reprendre leur souffle, arrêter d'évoluer dans l'urgence et l'inquiétude permanentes, et se reconstruire. Paul*, qui a résidé durant huit ans à Eurêka, témoigne : « dans notre système, il n'y a pas la place pour les erreurs de parcours. Et quand la chute survient, on ne nous donne pas le temps de respirer. Pourtant, pour recommencer à envisager des choses positives, on a besoin d'éléments essentiels, comme avoir un logement décent ».

Vivre dans un studio mobile

Afin de pouvoir accéder au logement en studio mobile, il faut disposer d'un droit de séjour (sauf exceptions) et, à terme, être en capacité de payer 500 francs de loyer. Les studios mobiles ont une superficie de 14,5 m² et sont équipés d'un ou deux lits, de toilettes et d'une douche, d'une kitchenette,

d'espaces de rangement, d'un système de chauffage et de climatisation, ainsi que d'une télévision et d'une connexion wifi. À Malagnou, ils sont au nombre de dix : neuf unitaires et un studio familial double (29 m²), auxquels viennent s'ajouter deux espaces communs, comprenant un salon, une médiathèque, une buanderie, un frigo et une réserve de denrées non périssables. La construction d'une unité d'habitation coûte environ 30'000 francs (mobiliers compris, frais d'infrastructure et d'aménagement du terrain non inclus), mais le bénéfice humain est inestimable. « J'y ai passé les années les plus incroyables de ma vie ; ça m'a poussé à tout revoir ! », partage encore Paul. Le fonctionnement du hameau se base sur la cogestion : des journées collectives d'entretien sont dédiées aux espaces partagés, tout comme au terrain environnant. En outre, une médiatrice ou un médiateur, nommé parmi les habitants et habitantes, veille à ce que la vie communautaire se déroule au mieux pour tous et toutes. Son rôle comprend également l'aide à certaines démarches informatiques et administratives, bien que l'équipe de Carrefour-Rue soit toujours présente en appui, si désiré. La fondation soutient effectivement tant l'autonomisation que le respect du libre-arbitre de chacun et chacune. Comme le résume avec philosophie et malice Amadou*, que Carrefour-Rue a accompagné dans ses démarches pour retrouver un logement décent : « Si on lave ton dos, il faut aussi que tu laves ton ventre ».

Toutefois, bien que les hameaux aient été conçus pour favoriser les échanges et rompre l'isolement qui touche souvent les personnes sans chez-soi, la disposition des studios mobiles permet le respect fondamental de l'intimité de ses habitantes et habitants. Il n'est d'ailleurs pas rare que ceux-ci, lorsqu'ils s'installent, connaissent d'abord une phase de repli, tant ils éprouvent le besoin de récupérer après des semaines voire des années sur le qui-vive, sans jamais se sentir pleinement en sécurité. Parmi eux, Carla* confie : « J'ai commencé par dormir et manger sans sortir pendant trois semaines ».

Vies humaines et chiffres

Beaucoup de personnes relogées dans les studios mobiles les comparent à un paradis terrestre, ce qui, en creux et par contraste, en dit long sur ce qu'elles ont enduré auparavant. « Sans douceur et sans eau, on se statue littéralement. Notre mal-être est si profond, qu'il nous empêche d'entreprendre quoi que ce soit », abonde Luca, qui a vécu dans la rue avant d'intégrer Eurêka. On a tendance à vouloir l'oublier, mais la rue maltraite, abîme et tue...

En 2023, un rapport du collectif Les Morts de la Rue recense qu'en France¹, la population sans abri vit 31,1 ans de moins, avec un âge moyen de seulement 48,8 ans lors du décès, contre 79,9 ans pour la population générale. De plus, le rapport relève que les personnes sans chez-soi doivent aussi porter le deuil de tout ce qu'elles ont perdu, ou parfois jamais eu : loge-

ment, travail, sécurité, loisirs, etc. Cela, Carrefour-Rue l'a bien compris et œuvre depuis des années à offrir, au-delà de la satisfaction des besoins primaires des personnes accueillies, un large éventail d'activités, de loisirs et d'événements culturels.

Mais face à une précarisation sociale croissante, la fondation ne peut répondre à toutes les demandes reçues, notamment celles de logement d'urgence, qui s'élevaient à plus d'une cinquantaine par semaine. « On essaie de gérer ce que devrait assumer l'État », soupire Vince Fasciani, responsable des projets de la fondation. De fait, le droit au logement est garanti par la Déclaration universelle des droits de l'homme (art. 25) et la Constitution genevoise (art. 38).

Or, outre la dimension humaine primordiale, il serait bénéfique pour la collectivité de mieux se saisir de la problématique du mal et non-logement. En effet, à rebours des idées reçues, le collectif ALERTE a dévoilé en 2024 les résultats d'une étude, démontrant l'impact économique positif des politiques de lutte contre la pauvreté. Selon cette étude, « le coût du non traitement de la pauvreté impacte significativement les finances publiques, et donc [l'État] n'a pas seulement les moyens d'éradiquer la pauvreté, il y a intérêt ». Et Noël Constant, le fondateur de Carrefour-Rue, de rappeler : « collectivité ou particulier, chacun peut agir à son niveau et selon ses possibilités. Il suffit d'un peu de temps et de quelques convictions ».

ELISE GRESSOT

* Prénoms d'emprunt.

¹ Nous citons une étude française, car les données scientifiques sur le sans-abrisme s'avèrent rares. À titre d'exemple, la première étude quantifiant le phénomène à Genève a été réalisée par l'UNIGE, en 2021. Non reconduite depuis, elle évaluait à environ 730 les personnes obligées de dormir dehors ou de passer la nuit dans une structure d'urgence.

+ d'infos

- carrefour-rue.ch
- Valérie Bierens de Haan, *Le pari fou des studios mobiles*, Éditions L'âge d'Homme, 2019, 171 pages.
- « Viens chez moi, j'habite dans un container », reportage Temps Présent de Catherine Gerber et Pascal Rebetez, 2015.